

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 49

Artikel: Dou z'innocents
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

était, comme d'habitude, très nombreux; plusieurs discours chaleureusement applaudis y ont été prononcés, et la plus franche cordialité n'a cessé d'y régner, du commencement à la fin. »

Cela ne donne pas beaucoup de copie, il est vrai, et ne remplit pas des colonnes, mais c'est précisément ce que nous voulons.

En effet, Messieurs, depuis nombre d'années déjà, les choses ne se passent point ici comme autrefois; on y parle des intérêts de la patrie, en général, de ceux de la famille vaudoise ou de la famille lausannoise, mais toujours sur un ton et dans un sens qui ne peuvent froisser aucune oreille.

Efforçons-nous donc de conserver à notre petite fête ce caractère qui en fait peut-être seul le succès, et pour lequel je me permets, en ma qualité de major de table, de solliciter votre cordial et aimable concours.

C'est dans ces sentiments, chers concitoyens, que j'élève cette coupe, sur laquelle sont gravés les noms de tous les membres de notre Société. Boire à cette coupe, c'est boire à la santé de vous tous; c'est boire à l'esprit de bonne entente et à la gaieté qui vont présider à ce second acte; c'est boire enfin à l'avenir prospère de la Société des Carabiniers. Qu'elle vive!

L'article sur l'Eau de Lourdes, que nous avons reproduit samedi, nous a valu la lettre suivante, ainsi qu'une autre réponse de M. le curé de Crescier, arrivée trop tard, et qui aurait, du reste, fait double emploi.

Le *Conteur* n'ayant pas l'habitude de se livrer à des discussions religieuses, nous publions, sans commentaires, la lettre de M. Favre. Nos lecteurs apprécieront.

Villars-le-Terroir, le 2 décembre 1890.

A Monsieur Monnet, rédacteur du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

Monsieur,

Je suis un vieil et bon ami du *Conteur*. A ce titre, permettez que je vous dise que j'ai regretté votre article sur « *L'eau de Lourdes* » que vous avez publié dans votre dernier numéro. Je sais bien que vous n'y avez mis aucune mauvaise intention, car ce n'est pas dans vos habitudes de blesser les sentiments religieux de qui que ce soit.

Beaucoup parlent de Lourdes dans un sens moqueur, malveillant; mais ceux qui ont étudié sérieusement les faits en parlent d'une tout autre manière.

Après avoir lu attentivement l'ouvrage de M. Henri Lasserre, je suis allé à Lourdes deux fois; j'ai voulu voir de mes yeux, toucher de mes doigts. Or, je vous avoue, Monsieur, que si je suis maintenant convaincu des faits merveilleux qui se sont passés à Lourdes, c'est que j'ai dû céder à l'évidence. Nombre de libres-penseurs ont fait aussi le voyage de Lourdes et sont re-

venus avec des sentiments bien différents de ceux qu'ils avaient à leur départ.

Quant à « l'eau de Lourdes », elle est miraculeuse dans son origine: c'est indéniable. J'ai vu de mes yeux la place, au pied d'une montagne d'un roc très dur, dans une espèce de grotte où il n'y avait jamais eu d'autre eau que celle de la pluie, j'ai vu cette place, autrefois absolument sèche, être la source d'une fontaine très abondante, comme nous n'en trouvons aucune dans nos villages. Des centaines de témoins ont vu naître cette source sous les doigts d'une enfant de treize ans, qui, sous l'ordre de l'*Apparition*, se mit à gratter la terre. Ce fait n'est pas si ancien; il date de 1858, et de nombreux témoins existent encore aujourd'hui. On peut les consulter comme je l'ai fait moi-même.

Que, par cette eau, Dieu ait accordé jusqu'ici beaucoup de guérisons instantanées, inespérées, inexplicables par la science, c'est ce que plus de 300 médecins ont attesté dans des procès-verbaux conservés dans les archives de la Grotte, à Lourdes. Chacun peut s'en assurer.

Ces faits merveilleux ne sont, du reste, pas plus surprenants que les guérisons produites par la seule vue du Serpent d'airain (Nombres XXI, 9) ou que celles qui s'opéraient chaque jour dans la piscine aux cinq portiques (St-Jean, V, 4). Mais, ces guérisons à Lourdes n'étant point naturelles, et l'eau analysée plusieurs fois, n'ayant en elle-même aucune propriété curative, il est évident que l'on a tort de vouloir placer celle-ci parmi les spécialités pharmaceutiques. A-t-on jamais qualifié de *drogues* les eaux de Béthesda?

Toutes les histoires d'un verre d'eau plus ou moins grand, pris de telle manière ou à telle heure, etc., toutes ces histoires, dis-je, souvent rééditées pour amuser le gros public, ne sont que des *charges*; les personnes qui vendraient de l'eau de Lourdes dans ces absurdes conditions ou qui spéculeraient sur des grâces surnaturelles, seront toujours regardées par l'Eglise catholique coupables de superstition et de simonie. Que quelqu'un fasse venir de l'eau de Lourdes et se rembourse de ses frais, rien de plus juste; mais, dans aucun cas, il ne pourra spéculer sur les faveurs qu'il a prêtées à Dieu d'accorder, par l'intercession de la Mère du Sauveur, à ceux qui usent de cette eau avec foi et piété.

Vous ferez, Monsieur le rédacteur, l'usage que vous voudrez de ma lettre; je ne vous en demande pas la publication, parce que le caractère de votre amusant et intéressant journal ne comporte pas des polémiques religieuses.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma respectueuse considération.

B. FAVRE, curé.

Dou z'innocents.

Dào teimps iò lo premi hommo et la premiere fenna ètont onco tot solets dein lo courti iò viquesson sein couson d'être robâ pè lè larro, n'étai pas question d'allâ preindrè mésoura po dâi z'haillons, kâ lè tailleur et lè modistè n'étiot pas tant épais, et la grisette et la tredaina nè sè veindiont pas onco, ni à l'auna et ni à mètre; assebin clliào premirès dzeins

n'avont pas dè quiet sè revoudrè bin adrâi; et d'ailleu, n'étai pas la mouda dè tant s'einvortolhi.

Dou z'einfants, on bouébo et onna bouébeta, que vouâitivont l'autro dzo devant la boutequa d'on marchand dè làivro, on potrè iò on vayâi Adan et Eve dein lo paradis, ne savont pas trào à quiet s'ein teni po savâi quoui étai lo père et la mère. Adon, la petita bouéba, que sè peinsâvè que son frère dévessâi lo savâi, lài fâ:

— Lo quin est l'hommo, dâi dou?

— Coumeint vâo-tou que lo té diéssso, repond lo vallottet, ne sont pas vetus!

La pedi de n'Anglais.

On Anglais, que voiadzivè avoué son vòlet ein tsemin dè fai, sè trovâ dein on trein que dérailâ. Lè wagons front on betetiu dè la metsance et n'eut pas mau dè dzeins dè tiâ et d'estraupia.

Quand l'Anglais s'aperçut que lo trein gavoitâvè et brelantsivè, ne fe ni ion, ni dou, l'âovrè la portetta, châtâvè avau et va rebedoulâ dein on terreau dè iò sè relèvà tot vouinnâ, mâ sein onna brequia dè mau, tandi que son pourro vòlet s'eincobliâ ein volliet décheindrè et tcheze dézo lè ruès iò fut émelluâ et fratsi ein dou.

L'Anglais, tot coffo, tracè vai lo wagon dâi bagadzo po vairè se sa mallâ avâi dâo mau, et po preindrè dâi z'autro z'haillons, kâ l'étai tot depoureint; mâ coumeint n'avâi pas la clliâ, ye demandè âo conduteu dâo trein se l'avâi vu son vòlet.

— Oh! le pauvre garçon est mort, repond lo conduteu, il a été coupé en morceaux.

— Aoh yess! fâ l'anglais, volé-vo apporter à moa le morceau où il est le clé de mon malle!

A l'écoula.

Vo no z'âi contâ dein lo teimps la responsa que fe on bouébo à quoui lo régent demandâvè dè lài derè lo nom dè tràî « quadrupèdes ». Lo régent avâi expliquâ qu'on desâi dinsè âi bêtès à quatre pi, et quand demandâ quoui porrà l'ai derè tràî noms dè clliâo bêtès, on petit làivè la man, et fâ: « On muton, on tsi n et duè dzenelhiès! »

L'autro dzo, que lo mémo régent espiquâvè âi z'einfants lè mots molési que sè trovâvont dein lo làivro iò lè fasâi liairè, lào desâi cein que volliâvè à derè lo mot « transparent », que l'étai oquiè qu'on poivè vairè à travâi. Quand sè peinsâ que l'eurent bin comprâi, ye demandè à n'on bouébo dè lài derè oquiè dè « transparent ».

— Onna saraille, se repond.

— Coumeint, onna saraille, dâdou?

— Et oï, fâ lo gosse, ein guegneint pè lo perte, on vâi dè la part delé.